

**ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE**

**PUBLIC CONSULTATION MEETING**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné à toutes les personnes intéressées.

PUBLIC NOTICE is hereby given to all interested persons.

Le conseil a adopté à sa séance du 4 juillet 2011, les projets de règlements suivants et une assemblée publique de consultation aura lieu le **6 septembre 2011 à 18 h 30**, dans la salle du conseil située au 55, avenue Dupras, LaSalle.

The Council has adopted at its meeting of July 4, 2011, the following Draft Bylaws and a public consultation meeting will be held on **September 6, 2011, at 6:30 p.m.** in the Borough Council Chamber located at 55, avenue Dupras, LaSalle. During this public meeting, the Mayor, or another member of Council, will explain the Draft Bylaws, as well as the effects of their adoption; and will hear those persons who wish to express themselves on the subject.

Au cours de cette assemblée publique, la mairesse, ou un autre membre du conseil, expliquera les projets de règlements ainsi que les conséquences de leur adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

**1. Draft Bylaw amending Ville de Montréal's Master Plan (04-047)**

**1. Projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047).**

This Draft Bylaw concerns the established areas as well as those to be built and transformed, the plan for areas of employment in addition to land use and construction density for Le Quartier de la gare LaSalle.

L'objet de ce projet de règlement vise les secteurs établis, à construire et à transformer, le schéma des secteurs d'emplois, l'affectation du sol, ainsi que la densité de construction pour le Quartier de la gare LaSalle.

**SUMMARY**

**RÉSUMÉ**

The proposed project aims at:

Le projet proposé vise à :

- creating a "Transit-Oriented Development" (TOD) around an intermodal environment in order to maximize the use of public transit and active forms of transportation
- creating two urban residential hubs
- consolidating industrial activities
- creating two gateways to the Airlie/Bayne area and to the western part of Clément/Lafleur
- improving retail services

- créer un "Transit Oriented Development" (TOD) autour d'un environnement intermodal en vue de maximiser l'utilisation des transports collectifs et actifs
- créer deux pôles résidentiels urbains;
- consolider les activités industrielles;
- créer deux portes d'entrées au secteur Airlie/Bayne et au secteur ouest Clément/Lafleur;
- améliorer la desserte commerciale.

Some land uses as well as plans ensuring consolidation of the area will be amended in the Master Plan, with regard to such aspects as the plan for areas of employment, business sectors and commercial districts to make denser, in relation to the creation of new mass transit corridors and areas of employment to redevelop in connection with structuring projects on the road system.

Certaines affectations, ainsi que des plans assurant la consolidation du secteur seront changés au plan d'urbanisme en ce qui concerne, entre autres, le schéma des secteurs d'emplois, les secteurs d'affaires et de commerces à densifier en relation avec la création de nouveaux corridors de transports collectifs et les secteurs d'emplois à réaménager en relation avec des interventions structurantes sur le réseau routier.

For the area in the process of being transformed (between rue Wanklyn, Route 138, the CP railway tracks and rue Airlie), the Master Plan provides for an increase in the maximum height of buildings from six to eight storeys above-ground and by increasing the land-use ratio to 4.5. The amendment also consists of changing the plan for the established areas and the areas in the process of being transformed as well as the density plan, so as to add an area between rue Jean-Milot, Route 138, rue Wanklyn and the CP railway tracks.

Le plan d'urbanisme prévoit pour le secteur de transformation compris entre la rue Wanklyn, la route 138, la voie ferrée du CP, et la rue Airlie, une augmentation de la hauteur maximale de six à huit étages hors sol et en augmentant le coefficient d'occupation du sol à 4,5. La modification consiste aussi à changer le plan des secteurs établis et des secteurs en transformation, ainsi que celui des densités de manière à ajouter un secteur compris entre la rue Jean-Milot, la route 138, la rue Wanklyn et la voie ferrée du CP.

This area includes the following new parameters:

Ce secteur comprend les nouveaux paramètres suivants :

- Buildings with 3-12 storeys above ground
- Average or high building site coverage ratio
- Minimum land-use ratio of 0.30 and maximum of 4.5

- Bâti de trois à douze étages hors sol;
- Taux d'implantation au sol moyen ou élevé ;
- Coefficient d'occupation minimal de 0,30 et maximal de 4,5

**2. First Draft Bylaw P.2098-LAS-163, amending Zoning Bylaw 2098, so as to be in keeping with the amendments to the Master Plan as well as to make other amendments relating to Le Quartier de la gare LaSalle.**

**2. Premier projet de règlement P.2098-LAS-163 amendant le règlement de zonage 2098 de manière à assurer la concordance aux modifications au plan d'urbanisme ainsi que d'apporter d'autres modifications touchant le Quartier de la gare LaSalle.**

The purpose of this Draft Bylaw concerns an area that will accommodate an increase in the density of the urban fabric, for which redevelopment is geared toward TOD (Transit Oriented Development), i.e., an intermodal environment, urban residential hubs, retail services and a consolidation of industrial activities.

L'objet de ce projet de règlement vise un secteur qui accueillera une densification du tissu urbain dont le redéveloppement est axé autour d'un « TOD » (Transit Oriented Development), soit un environnement intermodal, des pôles résidentiels urbains, une desserte commerciale et une consolidation des activités industrielles.

This Draft Bylaw contains specific provisions that make it subject to approval by referendum.

Ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

**3. Draft Bylaw P.LAS-0014-6, amending Bylaw LAS-0014 concerning Plans for Construction and Architectural Integration**

**3. Projet de règlement P.LAS-0014-6 modifiant le règlement LAS-0014 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale.**

The purpose of this Draft Bylaw is to create an area with objectives and criteria for Le Quartier de la gare LaSalle in order to ensure architectural quality and the integration of the various projects into the existing neighbourhoods.

L'objet de ce projet de règlement vise à créer un secteur avec des objectifs et des critères pour le Quartier de la gare LaSalle afin d'assurer la qualité architecturale et de l'insertion des projets dans les quartiers existants.

Draft Bylaws, as well as sketches outlining these zones, may be consulted at the office of the Secrétaire d'arrondissement, located at 55, avenue Dupras, LaSalle, during business hours.

Les projets de règlements ainsi que le résumé complet des modifications au plan d'urbanisme peuvent être consultés au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 55, avenue Dupras, LaSalle, durant les heures de bureau.

DONNÉ À LASALLE, ce 18 août 2011.

GIVEN AT LASALLE, on August 18, 2011.

Marc Morin  
Secrétaire d'arrondissement

Marc Morin  
Secrétaire d'arrondissement

